

# La Formation avec l'ERFAN de Bretagne

*« Nageurs, sportifs de haut niveau, bénévoles, entraîneurs, dirigeants ... il existe une formation pour vous !  
L'important est de choisir celle qui correspondra le mieux à votre profil et vos ambitions. »*

**Saison 2022 - 2023**



# Au Programme

## 01 Intérêts de la formation?

Du point de vu du stagiaire, du point de vu du club  
Pourquoi se former avec la Ligue de Bretagne de Natation

## 02 Les formations fédérales

Présentation des formations d'encadrement, L'organisation des formations. Brevet Fédéral 1, Brevet Fédéral 2, Brevet Fédéral 3, Brevet Fédéral 4, Moniteur Sportif de Natation, Evalueur ENF, Nager Forme Santé.

Formations d'officiels Natation Course, Eau Libre, Water Polo, Plongeon, Natation Artistique, Formations continues des entraineurs.

## 03 Les formations d'état

Présentation des formations. BNSSA, BPJEPS AAN, DEJEPS, CS SSMA, CAEPMNS, Aisance Aquatique.

## 04 Les formations complémentaires

Colloque, Aquaphobie, pilote d'embarcation eau libre, PSC1, PSE1, PSE2.

## 05 Elements divers

Les tarifs, le calendrier

# Intérêt de la formation?

## Pour le nageur :

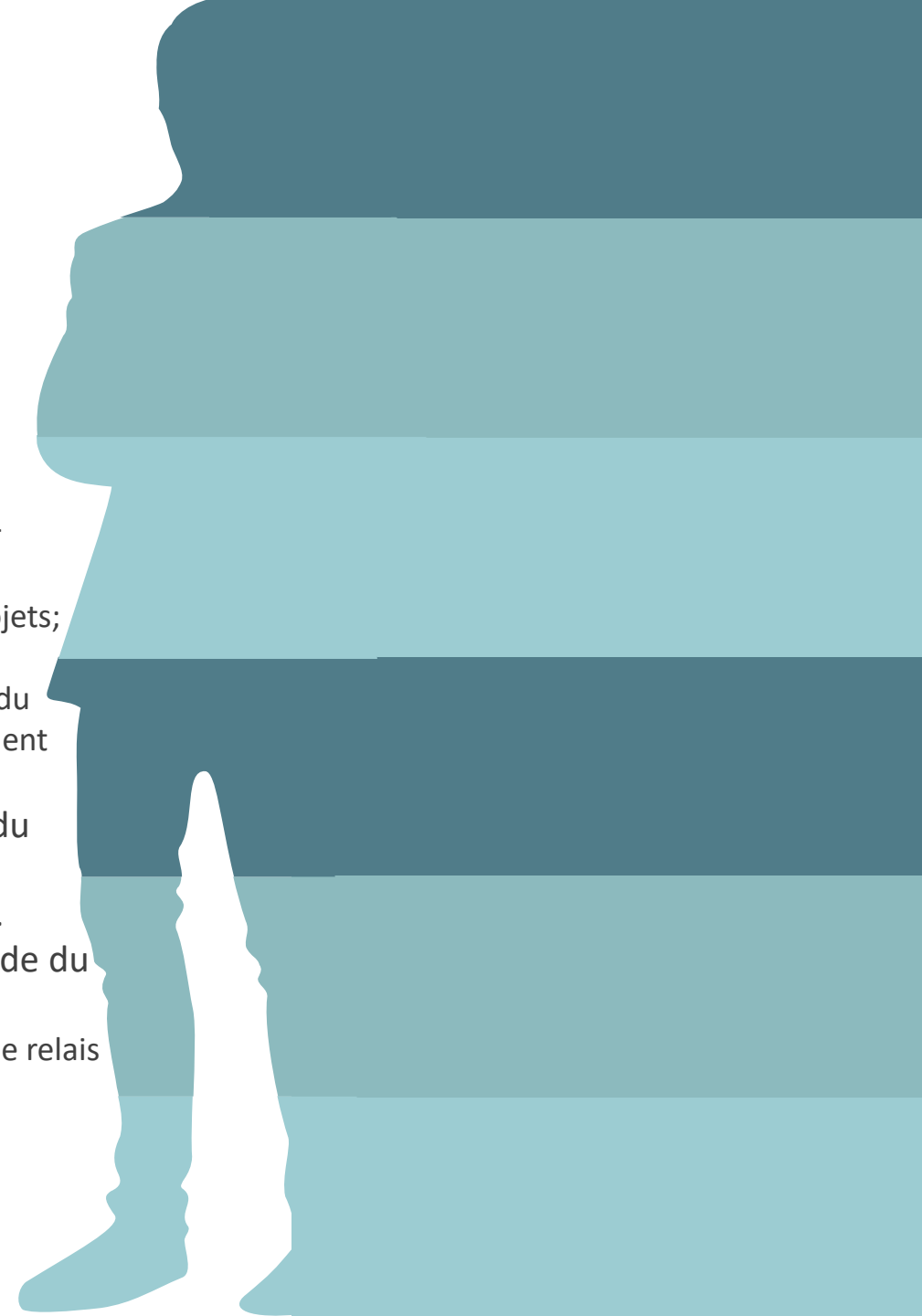
- Pour découvrir une autre facette de son sport;
- Pour s'investir dans son club;
- Pour apprendre à apprendre à nager;
- Pour apprendre à entraîner;
- Pour comprendre ses entraînements;
- Pour retrouver la motivation dans sa pratique;
- Pour rencontrer d'autres nageurs / entraîneurs;
- Pour accompagner en stage;
- Pour accompagner en compétition;
- Pour tester un projet professionnel;
- Pour concrétiser un projet professionnel;
- Pour valoriser son expérience sur parcours'sup.

## Pour les dirigeants

- Pour connaître la réglementation
  - CCNS / Droit du travail;
  - Les responsabilités du dirigeant associatif;
  - L'accueil de mineurs;
  - L'accompagnement en déplacement;
  - Respecter les statuts du club / La loi 1901.
- Pour rencontrer d'autres bénévoles
  - Confronter ses modes de fonctionnement;
- Pour être plus efficient dans son rôle de bénévoles
  - La conduite de réunions;
  - La délégation.

## Pour le club

- Pour intégrer de nouveaux bénévoles
  - Des officiels pour les compétitions;
  - Des encadrants pour l'entraînement;
  - Des créateurs de projets;
  - Des jeunes pour les impliquer dans la vie du club/dans l'entraînement des plus petits.
- Pour la dynamique du club
  - Fidéliser les nageurs.
- Pour respecter le code du travail
  - Ils peuvent prendre le relais de l'entraîneur;
  - Ils peuvent assurer l'entraînement.



# Pourquoi se former avec la Ligue de Bretagne de Natation?

- Pas besoin de passer par Parcours'Sup
  - Vous savez tout de suite si vous êtes pris ou pas
- Une formation orientée vers le métier d'entraîneur/MNS
  - Pas de détour l'objectif est bien défini dès le départ
- 100% d'embauche
  - 100% des stagiaires diplômés avec l'ERFAN sont en poste.
- Une formation en lien avec vos contraintes
  - On cherche des solutions pour s'adapter à
    - vos contraintes d'entraînement
    - Vos contraintes professionnelles





La formation fédérale s'adresse à celles et ceux qui veulent s'engager dans l'encadrement, l'enseignement et l'entraînement de la natation, avec le souci de l'exigence et de la qualité, et de manière bénévole ou salarié.

# Les formations fédérales

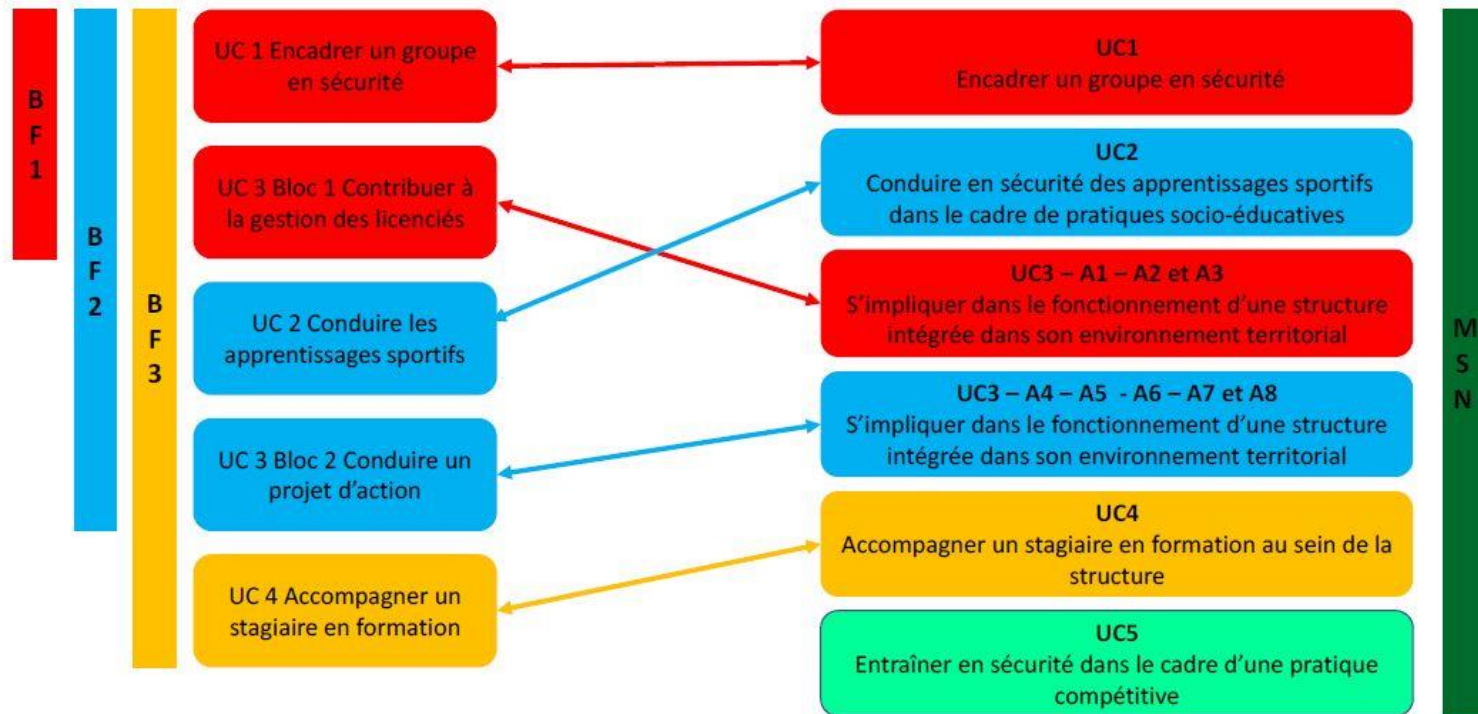


FÉDÉRATION FRANÇAISE  
**NATATION**

# Un Diplôme central

## Le Moniteur Sportif de Natation (MSN)

RELATION ENTRE LES UC DES BF1 – BF2 ET BF3 ET LES UC DU MSN



L'encadrement sportif

La formation fédérale se base sur le titre professionnel de Moniteur Sportif de Natation (MSN) le seul diplôme de la FFN permettant d'encadrer contre rémunération,

Ce diplôme est divisé en 5 Unités de Compétences (UC)

L'acquisition d'UC permet de valider un ou plusieurs Brevets Fédéraux (BF)

Vous trouverez le schéma des équivalences UC du MSN – BF ci-contre. Le contenu des UC slide suivante

Il y a donc plusieurs approches possibles dans les formations fédérales :

- Je vais chercher le MSN pour devenir entraîneur : Je passe et valide les 5 UC.

- Je crée mon propre parcours de formation je passe les UC en fonction des compétences que je souhaite acquérir (cf schéma slide suivante)

- Je veux valider des brevets fédéraux (pour devenir Maître-Nageur ou entraîneur)

# Je crée mon parcours de formation



## Je veux entraîner

Je passe l'UC 4 : Accompagner un stagiaire en formation (3 jours en présentiel + 2 travaux à distance + 1 visioconférence)

Je passe l'UC 5 : Entraîner (7 Jours en présentiel + 5 Travaux à distance)



## J'accompagne mon club dans sa gestion et son développement

Je passe l'UC3 : Gestion des licenciés et conduire un projet d'action

UC 3 Bloc 1 ( une journée en présentiel + 2 travaux à distance + 1 visioconférence

UC3 Bloc 2 (4 Jours en présentiel + 5 Travaux à distance + 1 visioconférence



## J'interviens dans mon club avec les nageurs de l'école de natation

Je passe l'UC 1 : Encadrer un groupe en sécurité (3 Jours de formation en présentiel + 3 travaux à distance + 1 visioconférence)

Je passe l'UC2 : Conduire les apprentissages sportif (7 Jours de formation en présentiel + 5 travaux à distance)



# Je veux valider tous mes BF



**BF1**  
Je valide l'UC 1 et  
L'UC 3 Bloc 1

**BF2**  
Je valide les UC de  
1 à 3

**BF3**  
Je valide les UC de  
1 à 4

**MSN**  
Je valide les UC de  
1 à 5

## Avec le BF2 et le BNSSA

Il ne me reste qu'un module à valider pour  
devenir Maître Nageur Sauveteur  
(BPJEPS AAN)

## Avec le MSN

Il me reste 2 Modules à valider  
pour devenir entraîneur tout  
niveau



# Brevet Fédéral 4 (BF4)

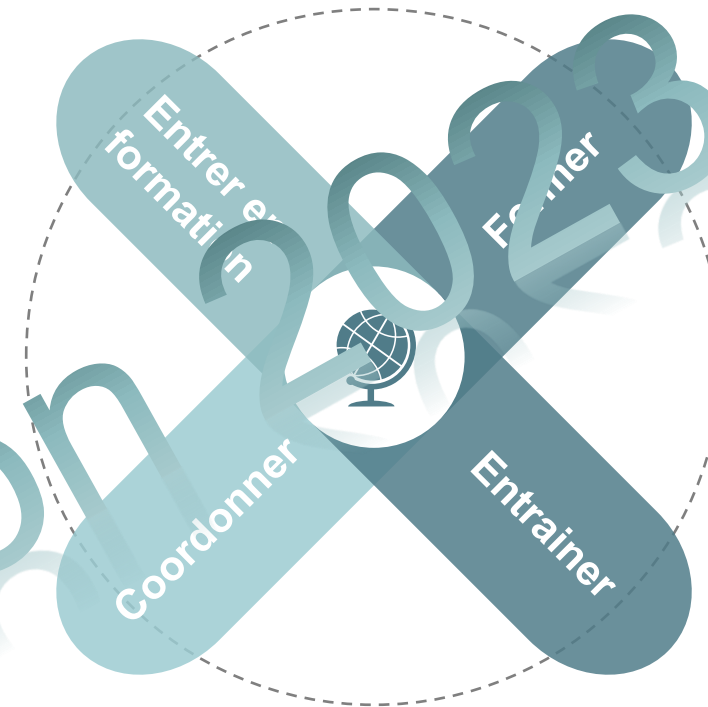
Entraîner le niveau national

## Pré requis

Pour entrer en formation il faut être titulaire du BF3.

## Conduire des actions de formation

Le tutorat, les outils de la formation, le face à face pédagogique...



## Coordonner le projet sportif

Le programme fédéral, le FINA, les logiques de développement....

## Concevoir un programme d'entraînement

La physiologie, l'anatomie, la psychologie, le plan annuel d'entraînement, le développement technique et tactique..

# Nager Forme Santé (NFS)

Obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum

## Pré requis

Être licencié  
Avoir 18 ans  
Avoir le PSE1 à jour de FC  
Avoir le MSN ou le titre de MNS

## L'accompagnement

S'intégrer dans le parcours de soin.



## Durée de la formation

68 heures en centre de formation

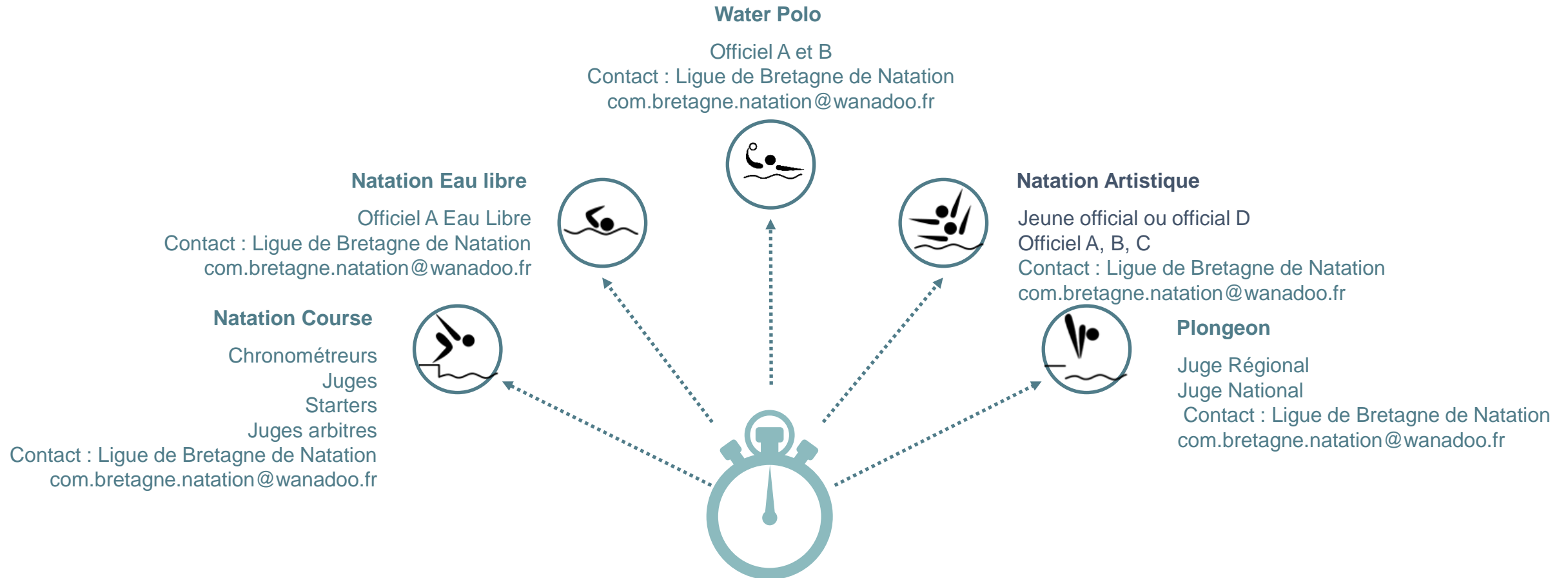
## Le public encadré

Connaitre son public, connaitre ses spécificités, connaitre les pathologies...

**Dates Prévisionnelles de formation en présentiel du 15 au 19 Novembre 2022 & du 9 au 13 Janvier 2023**

# Être officiel

## Être actif lors des compétitions



**Dates de formation en cours d'élaboration**

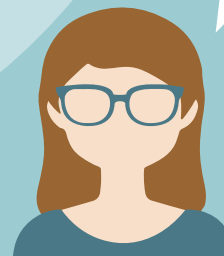
**Réseauter**



# Formation continue des entraîneurs

Formation obligatoire pour conserver  
ses prérogatives sur les Brevets  
Fédéraux

**Progresser**



Add Text

**Stage  
Yaouank**

Redon  
Octobre/Novembre  
2022.



Add Text

**Stage  
immersion**

Font Romeu  
Janvier 2023.

# Les formations d'Etat



*Les diplômes d'état sont à la charge du ministère en charge des sports, Ils se divisent en 3 niveaux*

*Le BPJEPS AAN : le métier de maitre nageur*

*Le DEJEPS : Le métier d'entraîneur*

*Le DESJEPS : Le métier de directeur technique,*

*La Ligue de Bretagne de Natation propose :*

*Le BPJEPS AAN pour les personnes titulaires du Brevet Fédéral 2.*

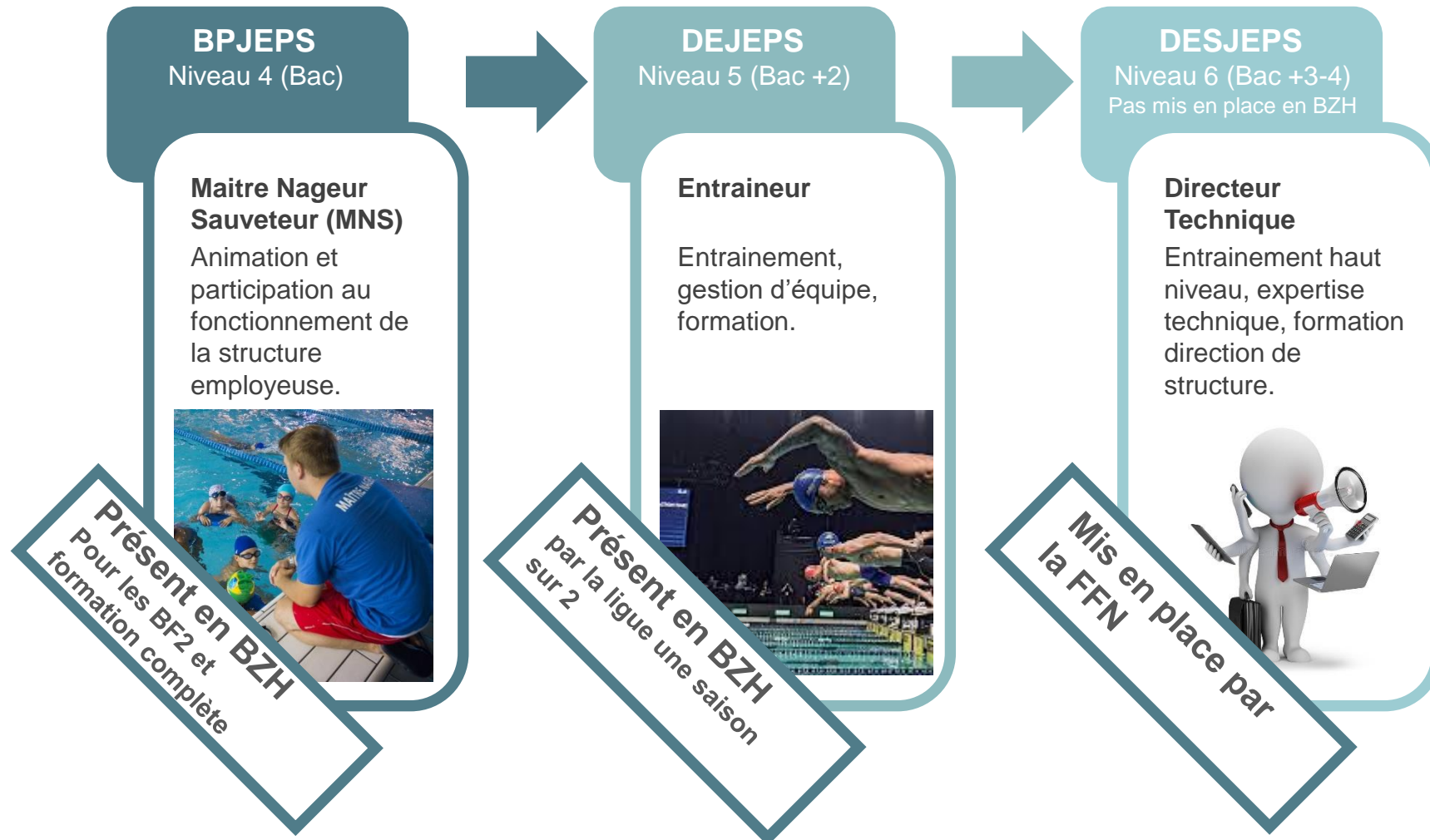
*Le BPJEPS AAN en formation initiale*

*Le DEJEPS Natation Course (une saison sur deux)*

*Les diplômes de secourisme et le BNSSA sont également proposés*

# Les diplômes d'Etat

Du Ministère en charge des sports



# Les liens formations fédérales et d'états

## Formations Fédérales Bénévoles

Brevet Fédéral 5



Brevet Fédéral 4



Brevet Fédéral 3

Reste 1 UC sur 5 à passer

Brevet Fédéral 2



Brevet Fédéral 1



## Formations Fédérales Professionnelles

Reste 1 UC sur 4 à passer

Reste 1 UC sur 4 à passer

Moniteur Sportif Natation

Reste 2 UC sur 4 à passer

Reste 1 UC sur 4 à passer

## Formations d'Etat Professionnelles

DESJEPS

DEJEPS

BPJEPS AAN

BNSSA

# Les formations mises en place en partenariat

PSC1, PSE1, PSE2, FC PSE, BNSSA, CAEPMNS

**Dates de formations en cours d'élaboration**





*Les formations complémentaires présentent de nombreux avantages pour les associations mais également une plus value énorme pour les bénévoles et les salariés qui en bénéficient.*

*Suivre une formation complémentaire, c'est être acteur de son évolution au sein de l'association, faire évoluer ses savoirs et son savoir-faire, augmenter son employabilité.*

*La formation permet :*

- d'acquérir une qualification*
- de faire évoluer ses compétences*
- d'être acteur de son évolution professionnelle*
- d'acquérir la reconnaissance de ses compétences*
- d'améliorer la qualité de ses actions au sein de l'association*
- d'avoir un regain de motivation*
- d'améliorer sa capacité d'adaptation*
- d'améliorer son ouverture aux autres*
- de diminuer sa résistance au changement*
- d'avoir davantage confiance en ses capacités*

# Formations complémentaires



**Pour les détenteurs du titre  
de MNS**

# Aquaphobie

Mai 2023

Cette formation s'adresse aux professionnels de la natation désireux d'acquérir une autre approche de l'eau afin d'amener le bien être aquatique, la détente et le plaisir aux personnes ayant des craintes avec le milieu aquatique.

Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires pour construire des séances permettant de lutter contre l'appréhension du milieu aquatique (enfants, adolescents, adultes et seniors.).

# Piloter en sécurité

Cette formation vous apportera toutes les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des nageurs lors des épreuves d'eau libre : savoir se positionner, récupérer un nageur, s'adapter à l'environnement (mer de face, de travers, arrière, vent) ...

**Dates de formation en cours d'élaboration**



# Elements divers

Retrouver ici l'emploi du  
temps général des  
formations.  
Les tarifs des formations



# Le planning des phases en présentiel

2022					2023						
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 Lu	1 Je	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Me	1 Me	1 Sa	1 Lu	1 Je	1 Sa
2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Je	2 Je	2 Di	2 Ma	2 Ve	2 Di
3 Me	3 Sa	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Ve	3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa	3 Lu
4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Sa	4 Sa	4 Ma	4 Je	4 Di	4 Ma
5 Ve	5 Lu	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Di	5 Di	5 Me	5 Ve	5 Lu	5 Me
6 Sa	6 Ma	6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Lu	6 Lu	6 Je	6 Sa	6 Ma	6 Je
7 Di	7 Me	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Ma	7 Ma	7 Ve	7 Di	7 Me	7 Ve
8 Lu	8 Je	8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Me	8 Me	8 Sa	8 Lu	8 Je	8 Sa
9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Je	9 Je	9 Di	9 Ma	9 Ve	9 Di
10 Me	10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Ve	10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Sa	10 Lu
11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Sa	11 Sa	11 Ma	11 Je	11 Di	11 Ma
12 Ve	12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Di	12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu	12 Me
13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Lu	13 Lu	13 Je	13 Sa	13 Ma	13 Je
14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Ma	14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me	14 Ve
15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Me	15 Me	15 Sa	15 Lu	15 Je	15 Sa
16 Ma	16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Je	16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve	16 Di
17 Me	17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Ve	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa	17 Lu
18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Sa	18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Di	18 Ma
19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Di	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu	19 Me
20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Lu	20 Lu	20 Je	20 Sa	20 Ma	20 Je
21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Ma	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me	21 Ve
22 Lu	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Me	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je	22 Sa
23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Je	23 Je	23 Di	23 Ma	23 Ve	23 Di
24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Ve	24 Ve	24 Lu	24 Me	24 Sa	24 Lu
25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Sa	25 Sa	25 Ma	25 Je	25 Di	25 Ma
26 Ve	26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Di	26 Di	26 Me	26 Ve	26 Lu	26 Me
27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Lu	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma	27 Je
28 Di	28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Ma	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me	28 Ve
29 Lu	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	30 Lu	30 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je	29 Sa
30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	31 Ma	31 Me	30 Di	30 Ma	30 Ve	30 Di
31 Me		31 Lu		31 Sa			31 Ve		31 Me		31 Lu

# Les tarifs des formations

		Tarification 2022 – 2023	
Formations		Coûts UC	Coût BF
UC1	BF1	300 + 45€	450 + 45€
UC3 Bloc 1		150 + 45€	
UC2	BF2	845 + 45€	1560 + 45€
UC3 Bloc 2		715 + 45€	
UC4	BF3	450€ + 45€	450 + 45€
UC5	MSN	975 + 45€	Somme des 4 UC + UC5 = 3435€
BF4		2855€ + 45€	
Révision BF et MSN		950€ + 45€	
Formation officiel			
BPJEPS pour les BF2		1850€ + 45€	
BPJEPS Quiberon		8500€ + 45€	
DEJEPS		9200€ + 45€	
CS SSMA		1950€ + 45€ (900€ titulaire du BNSSA)	
BNSSA		350€	
PSE1		350€	
FC PSE		90€	
Formation ENF		30€	
<b>PACKS</b>		Prise en charge du BPJEPS AAN pour les stagiaires partant en saison pendant la durée de leur formation avec la Ligue de Bretagne (minimum 2 saisons)	
BF1, 2,3, BPJEPS en 2- 3 ans		(450+1560+450+975+1850=5285€) Total : 5285€ + 45 €	(450+1560+450+975=3410€) Total : 3410€ + 45€
BF1, 2, BPJEPS en 2 ans		(450+1560+1850=3855€) Total: 3860€ + 45€	(450+1560=2010€) Total: 2010€ + 45€
Pour tous les diplômés la tarification ne tient pas compte des allègements possibles de formation en fonction du Positionnement Initial de Formation (PIF) du stagiaire			

Les aides s'appliquent pour les personnes ne pouvant pas bénéficier des aides à la formation d'état ou d'entreprise

En fonction de la contractualisation avec les comités départementaux une aide complémentaire est possible

Certains clubs apportent également une aide à la formation

# L'apprentissage

Les formations professionnelles peuvent être prises en charge dans le cadre de l'apprentissage

**Seules les formations professionnelles sont ouvertes à l'apprentissage :**

- ✓ MSN, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS (cela exclut tous les brevets fédéraux)

**Pour les clubs FFN, 100% du coût pédagogique de la formation est pris en charge par l'AFDAS, à hauteur de :**

- ✓ 7 745€ pour un MSN
- ✓ 8 700€ pour un BPJEPS
- ✓ 10 100€ pour un DEJEPS

**Aides financières pour les employeurs**

- ✓ Les clubs employeurs bénéficient également d'une aide pour le salaire de l'apprenti,
- ✓ sur 12 mois, à hauteur de :
- ✓ 8 000€ pour un apprenti majeur, 5 000€ pour un mineur pour les contrats

**Pour plus d'information n'hésitez pas à me contacter**



**On espère vous retrouver au sein de nos Formations**

***Ligue de Bretagne Natation***

***E.R.F.A.N. de BRETAGNE***

***9 Rue Leo LAGRANGE***

***35131 Chartres de Bretagne***

***Tel : 02.99.67.03.58 Port : 06.71.19.24.58***

***Site internet : <http://bretagne.ffnatation.fr>***

***Email : [erfanbretagne@gmail.com](mailto:erfanbretagne@gmail.com)***